

Les profs de cégep obtiennent une entente de principe

Une entente de principe a été conclue, tôt lundi matin, à la table de négociation sectorielle de l'Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC). Précisons que l'ensemble du corps professoral du collégial est visé par cette entente de principe puisque l'Alliance est constituée de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).



Des gains importants

« Cette entente de principe, satisfaisante pour les deux parties, a été obtenue au terme d'un long processus. Nous avons réalisé des gains significatifs pour les profs à statut précaire, la charge de travail excessive, la reconnaissance de l'appartenance des profs du collégial à l'enseignement supérieur ainsi que le soutien aux étudiantes et étudiants en situation de handicap [EESH] », explique Pierre Girouard, président de la FEC-CSQ.

Le leader syndical rappelle, notamment, que le nombre d'EESH a pratiquement quadruplé depuis 2007, pour atteindre 7 500 personnes en 2014. Cette situation s'est traduite par un alourdissement de la tâche de travail lié aux accommodements à offrir à ces étudiantes et étudiants. Pierre Girouard précise aussi que plus de 50 % des enseignantes et enseignants de cégep sont à statut précaire et que plusieurs doivent attendre de nombreuses années avant d'obtenir leur permanence, ce qui les prive d'une sécurité d'emploi ainsi que de certains avantages sociaux.

Une mobilisation exemplaire

Selon lui, la mobilisation importante des membres, au cours des deux dernières années, a permis de contrecarrer les attaques aux conditions de travail du personnel enseignant, de bloquer le projet de réorganisation du travail souhaité par le gouvernement et de réaliser des gains importants.



À gauche : Nadine Bédard-St-Pierre, présidente du Syndicat des professeurs de cégep de Ste-Foy et Pierre Girouard, président de la FEC-CSQ, lors d'une des nombreuses manifestations des deux dernières années. Crédit photo : Dany Hudon

Une consultation à venir

L'entente de principe sera présentée, jeudi, aux délégations de la FEC-CSQ et de la FNEEQ-CSN. Elle sera ensuite soumise aux assemblées générales de tous les syndicats affiliés.



**POUR NE RIEN MANQUER
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE NEGO2015.ORG.

